



4 et 5 octobre 2006

Musiques amplifiées et gestion du risque auditif

Les journées thématiques du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit

Palais des congrès
de la ville d'Arcachon

**Colloque organisé par la DDASS de la Gironde,
le Centre d'Information et de documentation
sur le Bruit, Agi-son, le Prodiss et la Fedurok.
Sous l'égide du ministère de la Santé et des Solidarités
et du ministère de l'Ecologie et du Développement durable**

Conscients de l'importance de la musique amplifiée dans le tissu culturel, mais également des risques et nuisances parfois associés à cette activité, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Gironde, le Centre d'information et de documentation sur le bruit, Agi-son, le Prodiss et la Fedurok, ont souhaité organiser ce colloque, placé sous le haut patronage du ministère de la Santé et des Solidarités et du ministère de l'Écologie et du Développement durable, pour faire le point sur le décret « Lieux musicaux » après plus de sept années d'entrée en vigueur.

Comment concilier le maintien d'une vie culturelle riche et le respect de la réglementation ? Comment protéger tous les acteurs compte tenu des enjeux de santé publique ? Quelles sont les solutions techniques disponibles ? La réglementation est-elle suffisante ? Quelles sont les difficultés d'application ? Faut-il élargir le texte à d'autres domaines ? Qu'en est-il de la diffusion en plein air ?

Il ne s'agit pas d'interdire ou de réprimer les activités culturelles. Il s'agit bien au contraire de mieux les intégrer de façon à ce que puissent cohabiter de manière plus sereine ceux qui veulent se divertir et ceux qui souhaitent la tranquillité.

Ces journées s'adressent aux représentants des collectivités locales, agents des services de l'État concernés (DDASS, DIREN, Préfectures, ...), acousticiens, professionnels de la santé, architectes, juristes, gestionnaires de salles de concert, producteurs et diffuseurs de spectacles vivants, professionnels du son, prescripteurs, industriels...



4 et 5 octobre 2006

Les journées thématiques du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit

Palais des congrès
de la ville d'Arcachon

Musiques amplifiées et gestion du risque auditif

Mercredi 4 octobre 2006

9 h 00 : Accueil - Café

9 h 30 : Ouverture du colloque

Yves Foulon, *maire d'Arcachon* et Francis Idrac *Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde*

10 h 00 : La musique : plaisir ou nuisance ?

Président de séance : Simon Codet Boisse, *Président de l'association Agi-Son*

- Histoire et sociologie du volume sonore, Gêrôme Guibert, *sociologue*
- Puis-je jouer moins fort ?
Franck Vandecasteele, *groupe Marcel et son Orchestre*
- Le poids socio-économique des musiques actuelles,
Gilles Castagnac, *Centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles*
- L'intégration des musiques actuelles dans la ville,
Marie-Thérèse François-Poncet, *Conseil supérieur des musiques actuelles*
- Le point de vue des riverains, Stéphane Pusatéri, *association des riverains et résidents de Bordeaux*

11 h 30 : Débat

12 h 00 : Déjeuner

13 h 30 : La musique : risque

Président de séance : Joëlle Carmès, *Direction générale de la Santé, ministère de la Santé et des Solidarités*

- Les conduites à risque, Marc Touché, *sociologue*
- Les effets auditifs et extra auditifs, René Dauman, *Professeur ORL, CHU de Bordeaux*
- Bilan du réseau francilien de déclaration des traumatismes sonores aigus en Ile-de-France, Albert Godal, *DDASS des Yvelines*
- Témoignages d'une audioprothésiste,
Eddy Lambert, *cabinet Génération Audition*, et de jeunes acouphéniques

15 h 00 : Débat

15 h 30 : Pause

16 h 00 : Des réglementations pour protéger et se protéger

Président de séance : Pascal Valentin, *mission bruit, ministère de l'Écologie et du Développement durable*

- Bilan de l'application de la réglementation en France,
Nicolas Grenetier, *Direction générale de la Santé, ministère de la Santé et des Solidarités*
- Impacts de la réglementation sur les pratiques du secteur du spectacle vivant musical, Hélène Gomès, *Prodiss*, et Philippe Berthelot, *Fédurok*
- Analyse critique des études d'impact, Jean-Maurice Gat, *Ville de Toulouse*
- Quelques exemples de réglementations européennes :
 - José Rodriguez, *Office fédéral de la santé publique Suisse*
 - Vincent Cauchie, *Institut Bruxellois de gestion de l'environnement*
 - Ricardo Alsina*, *Ville de Barcelone*
- Expériences d'un chargé de production de tournées internationales, Stéphane Teynié, *sonorisateur*
- Perspectives d'évolution du décret sur les lieux musicaux,
Pascal Valentin

18 h 00 : Débat

18 h 30 : Visite commentée de la salle du Nouveau théâtre de l'Olympia

Bernard Lummeaux, *maire adjoint d'Arcachon, délégué aux affaires culturelles*, Hubert Jeanneau, *Cabinet Deshoulières-Jeanneau et associés* et Rémi Raskin, *bureau d'études Capri acoustique*

20 h 30 : Dîner

4 et 5 octobre 2006

Les journées thématiques du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit

Palais des congrès
de la ville d'Arcachon

Musiques amplifiées et gestion du risque auditif

Jeudi 5 octobre 2006

8 h 30 : De la petite structure à l'équipement complexe : les techniques à mettre en œuvre

Président de séance : René Gamba, *Groupement de l'Ingénierie Acoustique*

- La programmation, François Fressoz, *Café programmation*
- Les principes et solutions acoustiques, Maurice Auffret, *acousticien*
- L'aménagement scénographique, Thierry Guignard, *scénographe*
- Les techniques de sonorisation, François Deffarges, *Nexo sa*
- Les limiteurs dans les discothèques et bars musicaux, Philippe Marconi, *Performas*
- La limitation sonore dans les grandes salles, Mathieu Roos, *Rami Audio*

10 h 00 : Pause

10 h 30 : Les concerts en plein air

Président de séance : Jean-François Causse, *DDASS de la Gironde*

- Le Festival des Francofolies à la Rochelle, Véronique Héraud, *Ville de la Rochelle*
- Des innovations techniques dans les systèmes de diffusion et leur gestion, François Deffarges
- État d'avancement des travaux du Conseil national du Bruit, Richard Denayrou, *GIAC*

11 h 30 : Débat

12 h 00 : Déjeuner

13 h 30 : Des pistes pour mieux (s') entendre

Président de séance : Frédéric Vilcocq, *Conseiller régional d'Aquitaine, commission Culture*

- Les commissions de concertation, Michel Pilon*, *Ville de Nantes*
- La gestion au quotidien de l'impact sonore d'une discothèque, Patrick Malvaès, *Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs*
- Les actions de prévention et de réduction des risques auditifs menées par les professionnels, Simon Codet-Boisse, *Fédurok*, et Hélène Gomès, *Prodiss*
- Une action de promotion de la santé dans deux lycées professionnels des Landes, Jacques Chaboy, *Union landaise de la mutualité française*
- Les actions de prévention en milieu scolaire, Régis Boulanger, *DDASS de la Gironde*
- Présentation du guide « Bruit et santé : bien utiliser sa salle des fêtes », Mylène Reilles, *DDASS du Tarn*
- Présentation d'un outil ludique de sensibilisation des adolescents aux risques dus à la musique amplifiée, Dominique François, *DDASS de la Dordogne*

15 h 15 : Conclusion

15h30 : Fin du colloque

Musiques amplifiées et gestion du risque auditif

4 et 5 octobre 2006

Les journées thématiques du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit

Palais des congrès
de la ville d'Arcachon

Entre sable tiède et fraîcheur des pins, entre prés salés et ports ostréicoles...
Le Bassin d'Arcachon dévoile une harmonie sans cesse changeante de paysages et de couleurs.



Lieu du colloque :

Palais des congrès, Boulevard Veyrier Montagnères
33120 Arcachon

Pour tout renseignement :

Sylvie Bouin-Zakowic,
CIDB, 12/14, rue Jules Bourdais, 75017 Paris.
Tél. : 01 47 64 64 62 - Fax : 01 47 64 64 63
e-mail : bouin@cidb.org
www.bruit.fr

Conception visuelle : www.maiffret.net
Photos couverture : Christophe Barruet / Eurockéennes de Belfort

Pour vous inscrire, découpez ce bon et retournez-le rempli au CIDB

Musiques amplifiées et gestion du risque auditif

4 et 5 octobre 2006

Les journées thématiques du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit

Palais des congrès
de la ville d'Arcachon

Colloque organisé par la DDASS de la Gironde,
le Centre d'Information et de documentation
sur le Bruit, Agi-son, le Prodis et la Feduroc.
Sous l'égide du ministère de la Santé et des Solidarités
et du ministère de l'Ecologie et du Développement durable

M^{ME} M^{LLE} M NOM _____

PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ OU ORGANISME _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

TÉLÉPHONE _____

TÉLÉCOPIE _____

E-MAIL _____

Règlement par chèque
bancaire ou postal
à l'ordre du CIDB

Virement bancaire au :
CIC Neuilly-sur-Seine,
n° 30066-10361-00010484301-70

Sur facture
en exemplaires

DATE _____

SIGNATURE *Mention Lu et approuvé*

Attention : au-delà du
25 septembre 2006, les droits
d'inscription resteront acquis
au CIDB

S'inscrit aux journées d'information au tarif de 120 Euros nets*,
comprenant les pauses, les déjeuners, le dîner et les documents

Participera au déjeuner du 4

Participera au dîner du 4

Participera au déjeuner du 5

* Le CIDB est une association loi 1901 non assujettie à la TVA